

# ATELIER DE FORMATION

L'ARBITRAGE EN DROIT DES SOCIETES DANS L'ESPACE OHADA

25, 26, 27 juin 2012  
9h à 12 h – 14h 30 à 17h 30

Salle de conférence SCP MARTIAL AKAKPO  
27, rue Maréchal Bugeaud BP. 62210- Lomé-TOGO

## **Présentation :**

Présenté comme le mode de règlement des conflits le plus adapté au droit des affaires, l'arbitrage a pris une grande importance en droit des sociétés. Le droit OHADA prend acte de cette réalité en accordant une place de choix à l'arbitrage pour régler les litiges sociétaires. Malgré la croissance constante de la pratique arbitrale dans l'espace OHADA, l'on ne saurait occulter le fait qu'elle appelle des compétences particulières.

Au-delà de ses subtilités générales, l'arbitrage en droit des sociétés acquiert une complexité particulière en raison des spécificités de cette matière que la doctrine OHADA n'a pas assez relevées. De ce fait, la jurisprudence soulève de nombreuses questions, les décisions rendues n'étant pas toujours satisfaisantes.

## **Objectif**

Procéder à une étude générale de l'arbitrage sociétaire permettant l'acquisition de connaissances afin que la rédaction des conventions d'arbitrage et l'engagement des sociétés commerciales ne soient pas des sources d'alourdissement du contentieux arbitral.

## **Méthodologie**

Exposés théoriques et exercices pratiques s'appuyant sur la jurisprudence et les conventions sociétaires

## **Public cible**

- Avocats/ Notaires
- juristes d'entreprise publiques et privées
- gérants d'entreprise
- opérateurs économiques
- universitaires

## **Orateurs :**

- **Achille NGWANZA, Docteur en droit, Consultant international, Enseignant à l'ERSUMA en droit de l'arbitrage, Directeur de publication du JADA**
- **Martial AKAKPO, Avocat associé SCP Martial AKAKPO & Associés, Arbitre à la CCJA, Enseignant à l'ERSUMA en droit de l'arbitrage**

## **Frais d'inscription : 350 000 FCFA**

Les frais de participation comprennent :

- Participation aux 2 jours et demi de formation
- Les déjeuners et pause-café
- Un dossier pédagogique
- Attestation de Formation

Nombre de places limitées

## **Renseignements :**

### **Contacts :**

Madame COMBEY Tatiana

Les Mercuriales info

27, rue Maréchal Bugeaud (actuelle rue KHRA) derrière l'ENA – BP : 62210 –

Tél : 228 22 20 11 17/ 228 22 33 14 51- Courriel : [lesmercuriales@yahoo.fr](mailto:lesmercuriales@yahoo.fr)

**Clôture des inscriptions le 23 juin 2012 à 17 heures.**

# PROGRAMME

## **25 juin 2012 : GENERALITES SUR L'ARBITRAGE SOCIETAIRE**

### **Matinée : L'arbitralité des litiges sociétaires**

- L'arbitralité subjective
- L'arbitrage objective

### **Après-midi : Le pouvoir de compromettre d'une société commerciale**

- Le pouvoir légal
- Le pouvoir contractuel

## **26 juin 2012 : LES CONVENTIONS D'ARBITRAGE NON SIGNEES**

### **Matinée : L'efficacité des conventions non signées entre associés**

- La convention d'arbitrage par référence
- La circulation de la convention d'arbitrage entre associés

### **Après-midi : Conventions d'arbitrage non signées et groupes de sociétés**

- L'engagement de la société mère
- L'engagement des filiales

## **27 juin 2012 : CAS PRATIQUE**

### Matinée :

Etude d'une convention d'arbitrage sociétaire comprenant des imperfections soumis à l'appréciation des participants afin d'évaluer leur compréhension des deux premières journées de formation et clarifier les zones d'ombre le cas échéant.

« L'arbitrage en droit des sociétés dans l'espace  
OHADA »

25, 26, 27 juin 2012 à Lomé

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner impérativement à l'adresse indiquée ci-dessous avant le **23 juin 2012**  
accompagné du règlement de **350 000 F CFA\***

27, rue Maréchal Bugeaud BP. 62210- Lomé-TOGO

228 22 20 11 17/ 228 22 33 14 51- Courriel : [lesmercuriales@yahoo.fr](mailto:lesmercuriales@yahoo.fr)

Mme / Mlle / Mr .....

Société .....

Fonction.....

Adresse .....

Code Postal..... Ville..... Pays.....

Tél ..... Fax .....

E-mail .....

Qu'attendez-vous de ce Séminaire ? (en quelques  
mots).....

.....

.....

A .....

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature & Cachet

- ❖ Chèque à l'ordre de « **LES MERCURIALES-INFOS** »  
ou virement sur le compte suivant :

**Banque Atlantique Togo**

**Code banque**                    **TG138**

**Code guichet**                    **01001**

**Numéro de compte**            **40109560007**

**Clé RIB**                            **44**